Mobilisés en faveur de l’eau

Les interventions de l’OEHC sont placées sous le double signe de la qualité et de la diversité, développées autour de la plus précieuse des ressources: L'EAU.

Dans le cadre de la mission de service public qui lui est confié et des orientations définies par la CTC, l'OEHC assure l’aménagement et la gestion de l’ensemble des ressources hydrauliques de la Corse.

A cet effet, il étudie, réalise et exploite :

- Les infrastructures nécessaires au prélèvement, au stockage, et au transfert des eaux
- Des réseaux collectifs d’irrigation et d'assainissement des terres agricoles
- À la demande des collectivités locales, les équipements nécessaires à la distribution d'eau potable ainsi qu’au traitement des eaux usées et des déchets
- À la demande de la Collectivité Territoriale de Corse, des ouvrages à destination énergétique et des ouvrages relatifs aux milieux aquatiques
- D’une manière générale, il peut entreprendre toute démarche découlant de l’exercice de son activité principale

L’OEHC peut aussi :

- Apporter son concours technique à l’ODARC et à l’Office de l’environnement
- Assister la CTC en matières d’aménagement du territoire